

Ecole de St Léon



Numéros de téléphone utiles :

Groupe scolaire 05 61 81 56 27
CLAE 05 61 27 72 88
Cantine 05 61 81 92 00

Chers Parents,

Pour certains d'entre vous, ce jour de rentrée constitue le premier contact avec l'école de Saint-Léon.

Nous avons donc pensé utile d'éditer ce petit livret d'accueil pour nous présenter et compiler quelques informations que nous estimons pertinentes.

Bonne rentrée à toutes et tous

Les délégués de parents d'élèves 2009-2010

L'organisation de l'école

L'école comprend 6 classes. Cette année, la répartition des élèves sera la suivante (nombre d'élèves prévus en juin 2010):

- 1 classe PS/MS (enseignante Nathalie Téodoresco, ATSEM Gildas MAZAS), 24 élèves.
- 1 classe PS/MS/GS (enseignante Anne Mendez, ATSEM Sylvie DEMAY), 25 élèves.
- 1 classe de GS/CP (enseignante Muriel Pares en mi-temps), 21 élèves.
- 1 classe de CP/CE1 (PS/MS – enseignante Sandra Jeanmougin), 22 élèves.
- 1 classe de CE2/CM1 (enseignante Cathy Duclos [directrice]), 28 élèves.
- 1 classe de CM1/CM2 (enseignant Maxime Dzierza), 27 élèves.

Les horaires en 2010-2011 (rappel, école sur 4 jours ½)

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

Ecole

9h15-12h15 (ouverture des portails 9h05)
14h-16h30 (ouverture des portails 13h50)

CLAE

7h30-9h05
12h15-14h
16h30-18h30

Mercredi

Ecole

9h15-12h15 (ouverture des portails 9h05)

CLSH

12h15-18h30

Aide personnalisée (sur convocations individuelles), le matin avant la classe (8h35-9h05)

Les mercredis libérés

Un mercredi sur 3, les élèves n'ont pas classe. Les dates des mercredis libérés seront prochainement communiquées par l'équipe enseignante.

Calendrier des vacances scolaires

(ce que préfèrent nos enfants 😊)

Zone A	Vacances des académies de : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse	date de fin des cours	date de reprise
Vacances	Rentrée scolaire des enseignants		mercredi 1er septembre 2010
	Rentrée scolaire des élèves		jeudi 2 septembre 2010
	Vacances de la Toussaint	samedi 23 octobre 2010	jeudi 4 novembre 2010
	Vacances de Noël	samedi 18 décembre 2010	lundi 3 janvier 2011
	Vacances d'hiver	samedi 26 février 2011	lundi 14 mars 2011
	Vacances de printemps	samedi 23 avril 2011	lundi 9 mai 2011
	Vacances d'été	samedi 2 juillet 2011	lundi 5 septembre 2011

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

La coopérative de l'école

La coopérative scolaire est destinée à améliorer la vie dans l'école. Elle concerne aussi bien le cadre de vie que le confort des enfants. L'organisation de sorties, de goûters ou bien l'achat de jeux, ou de collations dépendent de cette coopérative. Elle est alimentée par les recettes des différentes manifestations (loto de l'école, marché de Noël, photos de classes,...).

L'année dernière, la coopérative a financé la quasi-totalité des sorties (12 sorties cinéma, musée des abeilles, Botanic, château de chalabre) et du matériel pour les enfants.

Vous aurez, si vous le souhaitez, la possibilité d'y apporter votre contribution (le montant est libre). Sachez que cette cotisation n'est pas obligatoire mais qu'il s'agit d'une contribution à la vie de l'école qui aide principalement ...vos enfants !

La cantine

Organisation

Les petits St Léonnais sont des chanceux! En effet, pas de repas industriels pour eux.....Marie-Germaine et Daniel leur mitonnent chaque jour de bons petits plats. Un vrai régal pour petits et grands surtout le jeudi, jour des frites "maison"!

Le service se passe en deux temps: à 12h15, les maternelles se dirigent vers la cantine et commencent leur repas. Vers 12h45-13h, un second service a lieu pour les primaires. Cela permet aux plus petits d'aller à la sieste de bonne heure et permet des repas plus au calme.

Pendant le repas, les enfants sont sous la surveillance des animateurs du CLAE.

Les tickets cantines (2€ le repas) sont à acheter au secrétariat de Mairie (ouvert le matin)

Menus type (valable jusqu'à décembre 2010)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
1 ^{er} semaine	Tomate ou velouté de carottes Macaroni au fromage Canard Fruit selon maison Glacé	Quiche lorraine Gratin de chou fleur Poulet Compote Petits gâteaux	Haricots beurre vinaigrette Frites Basse côte de bœuf grillée Fromage Fruit	Saucisson Rôti ou sauté de veau Yaourt Fruits
2 ^{ème} semaine	Betteraves ou céleri râpé Purée maison Poisson Fromage Cocktail de fruits	Velouté de légumes divers Rôti de porc Riz en sauce Fromage ou produit laitier Fruit selon saison	Tomate ou salade verte vinaigrette Frites Saucisse grillée Yaourt Abricots au sirop	crêpe jambon salsifis pintade flan purée de pomme
3 ^{ème} semaine	Jambon d'York Petits pois carottes Poulet Yaourt Pêches au sirop	Tomate ou potage Poisson Houilles Fromage Compote de poire	Macédoine de légumes Frites Basse côte de bœuf grillée ou rôti de bœuf Fromage Fruit	Salade verte vinaigrette Spaghetti Canard Cocktail de fruits
4 ^{ème} semaine	Feuilleté aux légumes Flageolets Sauté de dipde Glacé Salade de fruits frais	Tarte tomate et chèvre Pommes de terre rissolées Glacé Poisson Crème au chocolat Fruit	Potage ou salade verte Frites Saucisse grillée Yaourt Fruit	Tourte aux champignons Lentilles carottes Pintade Fromage Purée de pommes



La Commission de Commission en relation avec les municipalités à qui en place en janvier 2008, des exercices de l'écrit au sein des écoles pour vos enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le Centre de Loisirs Associé à l'École a un agrément de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

Avec qui ?

Une équipe d'animation qualifiée composée :
D'un(e) directeur(trice), d'un(e) adjoint(e)
ou d'une éducatrice jeunes enfants,
du personnel municipal et des animateurs.

Quand ?

Nous accueillons vos enfants :
Le matin à partir de 7h30
Le midi : Après le temps de classe,
pendant la pause méridienne
Le soir : jusqu'à 18h30

UN CLAE C'EST QUOI ?

- Pour favoriser la continuité éducative entre le temps scolaire et les familles,
- Faire en sorte que l'enfant soit au centre du projet,
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants au sein de la structure,
- Permettre un retour en classe plus détendu,
- Proposer aux enfants des activités ludiques et éducatives, des moments de jeux et des activités libres,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités artistiques et sportives,
- Mettre en place des moments de détente, de repos,
- Respecter les rythmes de vie et les besoins de chaque enfant dans la semaine scolaire.

UN CLAE CE N'EST PAS :

- Une garderie,
- Une succession d'animations sans lien avec un projet concret d'éducation,
- Une consommation d'activités auxquelles on a droit,
- Une obligation de participer à un atelier, à une activité.

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

INFORMATION ADMINISTRATIVE

Si votre enfant manque à la cantine de l'école,

il'll fréquente le CLAE du matin avant la classe et/ou le CLAE du soir après la classe.

Vous devez obligatoirement inscrire votre enfant au CLAE.

Pour ce faire, nous vous demandons de nous fournir un dossier administratif concernant votre enfant.

Ce dossier est valable pour la durée d'une année scolaire (pour le CLAE et le CLSH)

COMPOSITION DU DOSSIER

Lors de l'inscription de votre enfant, il faudrait nous fournir :

- L'assurance scolaire et la responsabilité civile,
- Une photo d'identité,
- La fiche de renseignements et sanitaire complétée et la fiche d'autorisation,
- Le dernier avis d'imposition 2008 (pour les parents faisant 2 déclarations, celle de nous joindre les 2 avis d'imposition), Sans cet avis, nous serons dans l'obligation de vous appliquer le tarif le plus élevé, soit 21 €.
- Un certificat médical attestant que votre enfant peut pratiquer des activités sportives et qu'il est apte à vivre en collectivité et que les vaccinations sont à jour.

REMISE DU DOSSIER

Les dossiers complets sont à remettre sous enveloppe cachetée (pour des raisons de confidentialité) au secrétariat enfance (à Nailloux au dessus de la Poste) ou au sein de la Mairie de votre commune.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez nous contacter :

PAR TELEPHONE : 05.62.71.96.95

PAR FAX : 05.62.71.96.96

PAR EMAIL : enfance.education@wanadoo.fr



LE MATIN à partir de 7h30



Nous vous proposons un accueil par tranche d'âge. Moment charnière entre la famille et l'école, nous veillons à ce que cet accueil soit chaleureux et convivial, que l'enfant puisse se réveiller en douceur et gérer ce temps de transition comme il le souhaite, en mettant à disposition du matériel et des espaces aménagés tel que : espace lecture, dessin, jeux de société...



LE MIDI



Dès la sortie de la classe, nous accompagnons les enfants à la cantine. Nous sommes présents pendant le temps de repas avec les enfants ce qui nous permet de mieux les connaître, de discuter afin de partager un réel moment convivial et chaleureux.

Nous sommes vigilants aux conditions de déroulement du temps repas (bruit, affluence...) et veillons à ce que les enfants goûtent à tous les plats et prennent le temps de manger.

En dehors des temps repas, plusieurs activités sont proposées aux enfants : jeux et jeux sportifs, sports collectifs dans la cour, grands jeux, coin calme dans les salles (dessin, jeux de société, lecture, tapis...), activités manuelles ou d'expression (danse, peinture...)

Accompagnement des plus jeunes à la sieste (lecture d'histoires, gestion de l'automatisme...)

Nous prenons en compte l'âge et les besoins des enfants, adaptons les propositions d'activités en fonction également des envies des enfants.

Nous proposons un retour au calme avant la classe.



LE SOIR jusqu'à 18h30



Nous prenons en charge les enfants à la sortie des classes.

De nouvelles activités sont proposées aux enfants, tel que théâtre, danse... Avec toujours la possibilité de participer à des jeux éducatifs ou sportifs, ou bien d'avoir accès à des coins calmes encadrés par l'adulte d'animation (jeux de société, lecture...). Le(ta) directeur(trice) ou l'adjoint(e) de direction sont également délégué(s) à l'accueil des familles.

Un retour au calme est organisé en fin de journée. Nous souhaitons que le temps du soir reste pour les enfants un réel moment de plaisir et de détente.

CLAE et CLSH, qu'es-aquo ?

CLAE et CLSH, qu'es-aquo ?

A PROPOS DES TARIFS

Les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants inscrits au CLAE.

Le paiement est au mois sur une base d'un forfait matin/midi/soir.

Le paiement s'effectuera en fin de mois auprès de la TRÉSORERIE de Nailloux

Tranches d'impositions (type impôt sur les revenus soumis au barème (IR))	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants (prix par enfant)	Pour 3 enfants (prix par enfant)
De 0 à 686 €	9 €	7 €	
De 687 à 1500 €	11 €		
De 1501 à 3200 €	15 €		
De + de 3200 €		16 €	13 €
	Tarifs non actualisés		
			7 €
			9 €

Si votre enfant ne fréquente pas régulièrement le C.L.A.E, vous avez la possibilité d'acheter des tickets journaliers. Ils sont vendus par 10 au prix de 20€ (au secrétariat enfance CO LAUR SUD).

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Pour connaître le nombre d'enfants présents pendant les temps CLAE, un appel des enfants sera fait tous les matins, les midis et les soirs par l'équipe d'animation.

Tous les soirs, nous demanderons aux différentes personnes qui sont autorisées à récupérer votre enfant, de bien vouloir signer un cahier de décharge de responsabilité.

Sur recommandation de la PMI (Protection Maternelle Infantile), il est souhaitable que les enfants de moins de 6 ans ne dépassent pas la durée de 10h00 de présence au sein de l'école (le temps scolaire plus le temps du C.L.A.E)

CLAE et CLSH, qu'es-aquo ?

C.L.S.H Le Centre de Loisirs Sans Hébergement

Trois Centres de loisirs fonctionneront les mercredis et les vacances scolaires.

Pour en bénéficier, il faut **inscrire impérativement votre enfant auprès du secrétariat** de Co Laur Sud (au dessus de la Poste de Nailloux) ou auprès des directeur (trices) des C.L.S.H **une semaine à l'avance.**

C.L.S.H	Heures d'accueils des enfants	Capacité d'accueil	Equipes de direction du CLSH
NAILLOUX	7h30 – 18h30	70 enfants	Mlle BEYROLLE Gaëlle Mlle TERES Gabrielle
CALMONT	7h30 – 18h30	30 enfants	Mlle PAGEOT Emilie Mr VOGELWEITH Patrick
SAINT LÉON	7h30 – 18h30	30 enfants	Axel PEREZ Sophie PIAU

A PROPOS DES TARIFS

	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants (tarif par enfant)	Pour les extérieurs à Co.Laur.Sud
Mercredi Toute la journée	11 €	9 €	16 €
Mercredi matin ou après-midi avec repas	8 €	6 €	13 €
Mercredi matin ou après-midi sans repas	4 €	4 €	10 €

Tarifs non actualisés

Les aides individualisées

Indépendamment des 2h d'aide personnalisée organisées par les enseignants, 2 types d'aide individualisée peuvent être mises en place.

Le PAI

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est établi à la demande de la famille par le directeur d'école ou le chef d'établissement en concertation étroite avec le médecin de l'éducation nationale, à partir des besoins thérapeutiques précisés dans une ordonnance signée par le médecin traitant ». **Le PAI n'est pas obligatoire.** Il permet à un élève ayant une pathologie plus ou moins lourde et spécifique (allergie alimentaire, asthme diabète, drépanocytose,...) d'être pris en charge globalement en tenant compte de ses difficultés médicales qui nécessitent une attention et des gestes précis.

Les partenaires du PAI sont :

- La **famille** qui en fait la demande **par écrit** à l'établissement scolaire.
- Le **médecin traitant** ou le **spécialiste** qui suit l'enfant et transmet une ordonnance à l'établissement (par l'intermédiaire de la famille).
- Le **chef d'établissement**.
- Le **médecin de l'Éducation nationale** (responsable de l'information et du suivi médical dans l'établissement dans le 1er degré) qui organise la rencontre entre la famille et le médecin scolaire.

Des exemples de PAI peuvent être consultés sur le site <http://www.integrascol.fr/>

Les RASED

Les RASED ont pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles primaires, à la demande des enseignants de ces classes, dans ces classes ou hors de ces classes. Ils comprennent des enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage), des enseignants spécialisés chargés des aides à dominante rééducative, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école), et des psychologues scolaires.

L'existence de ces structures indispensables à l'aide aux élèves en grande difficulté est actuellement remise en cause. Alors que les moyens des RASED ont toujours été insuffisants pour couvrir les besoins, alors que la plupart des RASED sont déjà incomplets, des milliers de postes ont été supprimés ou vont l'être. Les RASED sont menacés de disparition complète dans les trois années à venir.

Les parents et leur représentants à l'école

(informations extraites du site du ministère de l'éducation nationale)

<http://www.education.gouv.fr/>

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Le dialogue avec les enseignants et autres personnels de chaque école et établissement est assuré. Les représentants de parents d'élèves participent aux conseils d'école, de classe et d'administration des établissements.

Conseils pratiques aux parents

La réussite de la scolarité de votre enfant dépend largement du dialogue qui s'établira entre les personnels de l'école ou de l'établissement scolaire du second degré et vous-même et de votre implication dans l'accompagnement de sa scolarité.

Accompagner votre enfant dans sa scolarité, c'est tout d'abord l'encourager dans sa découverte de la lecture et de l'écriture et dans sa recherche d'autonomie, c'est développer son sens des responsabilités, lui apprendre le nécessaire respect de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie commune.

C'est aussi l'aider à acquérir une certaine hygiène de vie (sommeil et alimentation équilibrés, hygiène corporelle, activités physiques, etc.) qui le rendra plus disponible pour apprendre...

Le rôle des représentants des parents

Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant, par leurs représentants, aux conseils d'école et aux différentes instances des établissements scolaires. Le décret permet aux représentants des parents d'élèves de mieux exercer leur mandat :

les heures de réunion des conseils d'école, d'administration et de classe sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves ;

les représentants des parents d'élèves doivent disposer des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat ;

ils ont le droit d'informer et de rendre compte des travaux des instances dans lesquelles ils siègent.

En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.

Pour en savoir plus...

<http://www.education.gouv.fr/pid20364/espace-parents.html>

Qui sommes nous ?

Comment nous joindre ?

Parents délégués de l'école de Saint-Léon



Classe PS-MS-GS
de Nathalie TEODORESCO

Sophie
PIE

Carine
CODIS



Classe PS-MS-GS
de Anne MENDEZ

Sophie
GELES

Muriel
GUILLAUMON



Classe CP-CE1
de Muriel PARES

Ingrid
RAMOS
(tête de liste)

Eric
COUFFIN



Classe CP-CE1
de Sandra JEANMOUGEN

Robert
AERTS

Caroline
SPANG



Classe CE2-CM1-CM2
de Maxime DZIERZA

Christine
HENNEQUIN

Philippe
KRIEF



Classe CE2-CM1-CM2
de Cathy DUCLOS

Pascal
LE BOURGEOIS

Véronique
DAVID



delegues-parents-stleon@googlegroups.com

Les élections de délégués de parents d'élèves auront lieu

vendredi 15 ou samedi 16 octobre 2010

Certains délégués ne se représentant pas, nous recrutons de nouveaux parents. N'hésitez pas à nous contacter.

Nos actions en 2009-2010

Organisation d'une conférence-débat sur «les troubles spécifiques du langage écrit» (19 mars)

L'APEDYS MIDI-PYRÉNÉES c'est :

L'expérience des Parents
Une équipe de bénévoles offrant aux familles adhérentes :

- ✓ Une documentation de base,
- ✓ Une permanence téléphonique,
- ✓ Des conseils personnalisés,
- ✓ Une aide à la préparation des réunions (d'équipe éducative ou d'équipe de suivi de la scolarisation) organisées pour l'élaboration de Projet Individuel de Scolarisation ou de Projet Personnalisé de Scolarisation (PIS, PMI, PPS).
- ✓ Des bulletins d'information locaux (environ tous les deux mois)

à tout public

- ✓ des conférences avec spécialistes,
- ✓ des réunions d'information pour les enseignants (à leur demande),
- ✓ les contacts avec les Administrations : Éducation Nationale, Santé, Collectivités locales.... Etc...

PARENTS

Vous savez que votre enfant est intelligent, vif, intéressé... **MAIS** il souffre vous aussi car

- il n'arrive pas à lire,
- il manque d'attention,
- il travaille beaucoup mais ses résultats ne le démontrent pas,
- il ne retient pas ses leçons

ENSEIGNANTS

Vous êtes confrontés à des enfants qui :

- dés la maternelle présentent
- un retard de langage oral
 - difficultés à mémoriser les complines
 - difficultés à raconter les faits vécus ou qui
 - sont lents dans toutes les tâches

en Primaire, au collège

- n'automatisent pas la lecture,
- confondent ou inversent des lettres,
- peinent à déchiffrer les sons complexes,
- ne comprennent pas ce qu'ils lisent,
- ont une orthographe catastrophique,
- ont parfois des difficultés en calcul,
- sont perfids maladroits,
- ont une mauvaise écriture,
- sont lents, semblent rêver,
- ont du mal à s'organiser,
- ne retiennent pas leurs leçons,
- manquent de confiance en eux.

NE PASSEZ PAS A CÔTÉ D'UNE DYSLEXIE !

DEFINITION de la DYSLEXIE

Difficulté durable d'apprentissage du langage écrit et d'acquisition de son automatisme, chez des enfants intelligents, normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques primaires.

Rarement isolée, mais très souvent associée à d'autres troubles (DYS, elle touche 4 à 6% des enfants scolarisés, empêche l'enfant de progresser et peut, à l'âge adulte, rendre difficile son insertion socio professionnelle.

Enfants, Parents, Enseignants **ne sont pas responsables de ce Trouble Spécifique du Langage Ecrit (TSLE).** Mais ils ne doivent plus l'ignorer.

Si vous avez des doutes REAGISSEZ

Parents : Consultez votre médecin.

Demandez : bilans orthophonique, neuropsychologique psychomotricien, orthoptique....

Enseignants :

Faites part de vos observations aux parents et au médecin scolaire.

Si dyslexie il y a NE RESTEZ PAS SEUL

CONTACTEZ L'APEDYS MIDI-PYRÉNÉES

BUT DES ASSOCIATIONS APEDYS

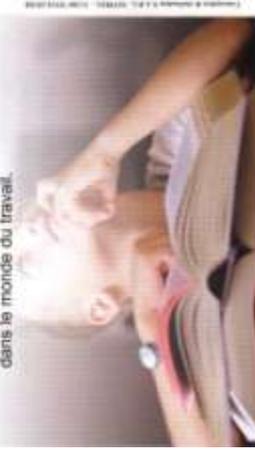
Permettre à toute personne dyslexique d'accéder à une prise en charge spécifique, rééducative et pédagogique, adaptée à ses besoins particuliers, à son type de dyslexie et au degré de sévérité de celle-ci.

Pour atteindre ce but, les associations :

- **Informent et aident les familles** ayant un ou plusieurs enfants dyslexiques
- **Informent tout public :** enseignants, formateurs, médecins....
- **Demandent**
 - un dépistage précoce
 - un diagnostic pluridisciplinaire

- l'application du Plan d'Action de prise en charge des enfants atteints d'un Trouble Spécifique du Langage Ecrit oulet Oral : TSLE / O et de la circulaire n° 2002-024 du 31/01/2002 - BO n° 6 du 07/02/2002.

- une prise en compte de ces troubles dans le monde du travail.



Pour vous aider :

	en Ariège	05 61 65 80 20
	en Aveyron	05 65 45 58 17
	dans le Gers	05 62 06 81 13 05 62 67 93 89
	en Haute-Garonne	05 61 06 68 23
	dans le Tarn	05 63 58 55 21

PARENTS ENSEIGNANTS REEDUCATEURS

ENSEMBLE, AIDONS CES ENFANTS ENSEMBLE, DONNONS LEUR UN AVENIR

ADHEREZ à APEDYS MIDI-PYRÉNÉES

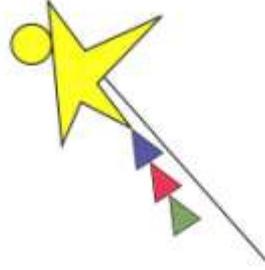
Une association n'est forte que par le nombre de ses adhérents.

Association d'adultes dyslexiques et de Parents d'Enfants **DYS**lexiques

(Association loi 1901)

Troubles Spécifiques du Langage Ecrit/Oral **T.S.L.E./O.**

Dyslexie, Dysorthographe, Dysgraphie, Dyscalculie



APEDYS MIDI-PYRÉNÉES

représente les familles des départements

09-12-31-32-46-65-81-82

26, rue du Val d'Aran
31170 TOURNEFEUILLE

Tel/Fax : 05.61.06.68.23

courrier : apedysmidi.pyrenees@orange.fr

Nos actions en 2009-2010 (suite)

Collecte de jouet (Novembre)



Lors du « TROC JOUET » de St Léon, organisé par l'association « Temps dance », nous avons eu la possibilité de récolter des jouets. Les très nombreux dons récoltés ont été apportés au «Secours Populaire» et «Médecin du Monde». Ces deux associations s'étant chargées de les redistribuer aux enfants défavorisés.

Nous tenions à remercier les petits Saint Léonais ainsi que leurs parents de s'être mobilisés autour de dons de jouets en cette période de Noël.

Cette journée ayant eu un grand engouement, nous avons proposé de renouveler l'expérience en récoltant des vêtements d'enfants et d'adultes pour les plus démunis.

Collecte de vêtements (janvier)

LA COLLECTE EST UNE REUSSITE !

L'équipe des parents délégués tient à remercier les Saint Léonais et les responsables du collège de Nailloux pour la mobilisation qui a été la leur, face au manque de vêtements en faveur des plus démunis.

De fait, grâce à leur générosité la collecte a été un vrai succès et nous avons récolté un très grand nombre de dons qui seront profitables aux associations en grande pénurie.

Médecin du Monde ayant des locaux restreints, a privilégié de ne garder que les vêtements d'enfants.

Dès lors, nous avons effectué un tri afin de donner ceux d'adultes à une autre association.

Notre choix s'est porté sur le Secours Populaire qui saura en faire bon usage.

Nous terminerons par cette citation de Françoise Dolto qui illustre l'engagement dont chacun a fait preuve durant cette collecte, en donnant les vêtements qu'il ne porte plus pour réchauffer ceux qui n'en ont pas, témoignage d'une entraide collective.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

delegues-parents-sileon@googlegroups.com

L'équipe des parents délégués remercie encore une fois tous les donateurs qui ont permis par leurs dons de jouets et de vêtements de donner vie à ces deux belles aventures humaines...

Nos actions en 2009-2010 (suite)

Nuit des étoiles à l'école de St Léon (mai)

Les parents-délégués ont renouvelé l'expérience réussie de l'an passé en organisant la 2^e édition de la «Nuit des Etoiles».

Cette manifestation a été une vraie réussite au vu de l'engouement des petits et grands à participer aux conférences, au Quizz lunaire, et à se grouper autour des télescopes pour contempler les astres et constellations.

Le ciel a été lui aussi de la partie en nous offrant une belle nuit étoilée.

Merci à Eric Couffin (animateur en chef de la soirée) et ses astronomes, aux conférenciers et à tous d'être venu si nombreux, fédérés autour de ce thème de l'astronomie.



Action en faveur de la modification des tarifs CLAE pour une répartition plus équitable.

Estimant qu'un tarif unique basé sur un forfait matin/midi/soir défavorisait les parents n'utilisant le CLAE que le midi, les parents-délégués ont entamés depuis 2 ans la possibilité d'avoir 2 tarifs, un pour le midi uniquement et un pour le matin/midi/soir.

L'année dernière, un sondage a été réalisé auprès des parents et différentes réunions avec les responsables de Co.Laur.Sud ont été organisées. Cette démarche n'a malheureusement pas abouti.

Nos actions en 2009-2010 (suite)

Organisation du CLSH

Avec les parents - délégués de différentes communes de CoLaurSud, nous nous sommes associés à l'action menée par l'association «Les gamins d'abord» de Nailloux concernant l'organisation du CLSH. Une rencontre entre les fédérations de Parents d'élèves et CoLaurSud a eu lieu le 6 Mai 2010

Les différents points étaient :

- une augmentation suffisante et adaptée de la capacité d'accueil permettant l'accès de tous les enfants demandeurs aux centres de loisirs du mercredi (*pour Nailloux et St Léon, les sondages et les estimations de CoLaurSud sont les mêmes: il manquerait actuellement environ 10 places à Nailloux et 6 à St Léon*).

→ Cette question de l'augmentation du nombre de places est sérieusement à l'étude par CoLaurSud

- un mode d'inscription proposant des jours et horaires plus adaptés aux parents qui travaillent et plus transparent pour tous (*il avait été constaté des inégalités d'accès aux inscriptions pour le mercredi [inscriptions par téléphone ou par mail pour certains alors que cela avait été refusé à d'autres par exemple]*).

→ Les inscriptions par mails sont possibles, depuis peu, dans la limite des dates d'inscription mentionnées.

- l'ouverture d'un CLSH en juillet ET août sur la communauté de communes.

→ Les problèmes de personnel, la vacance des services de CoLaurSud au mois d'Août et l'impact financier ne permettent pas de mettre en place ce service (les subventions de la Caisse d'allocation familiale (CAF) vont être réduites d'environ 30%).

Plus d'info sur le site de l'association de Nailloux

(<http://gaminsdabord.wordpress.com/2010/02/10/lettre-concernant-l'action-sur-le-clsh>)

Sites Internet utiles



<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/blog31/ecole-saint-leon/>

Créé courant 2010, c'est le blog officiel de l'école. Vous y trouverez toutes les informations administratives ainsi que certaines activités des enfants.



<http://leblogdeleon.free.fr>

Créé en 2008, c'est le site 'non officiel' du village. Une mine d'informations et un lieu d'échange.



<http://www.coloursud.fr/>

Le site de notre communauté de communes



<http://gaminsdabord.wordpress.com/>

Une des associations de parents d'élèves de Nailloux